

## Harcèlement sexuel

### Quarante-cinq plaintes dans les clubs sportifs flamands

En Flandre, 45 plaintes ont été déposées depuis le début de l'année pour harcèlement sexuel dans les clubs sportifs. Le ministre compétent, Philippe Muyters (N-VA), explique ce chiffre par l'instauration obligatoire d'un point de contact dans chaque fédération sportive, rapportait, lundi, *Het Nieuwsblad*. Chaque fédération doit également se doter d'un règlement disciplinaire et d'un organe chargé d'y veiller. Selon *Het Nieuwsblad*, 42 % sont en ordre mais nombreuses sont celles qui se disent plutôt favorables à la mise en place d'une structure commune compétente en matière de sanctions et exclusions. *"Les fédérations ont fait d'énormes progrès pour mieux lutter contre le harcèlement sexuel mais il reste du travail"*, a commenté Philippe Muyters. (Belga)